

Nîmes, le 17 mai 2021

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION LUNDI 17 MAI 2021

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
173189	KAMCH	ADILL	ADMIS
105408PF1	BARIAL	OCEANE	ADMIS
66364	LEBLANC	SANDRA	ADMIS
148722PE2	ANTONIN	PHILIPPE	ADMIS
132584	BOUADA	SALIM	ADMIS
172313	VAZ NABAIS	CLOTILDE	ADMIS

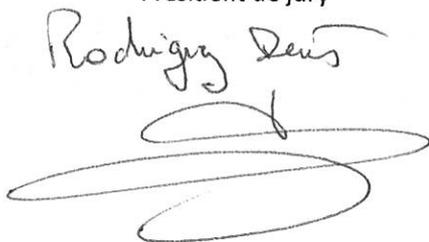
Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur.

Préfecture du Gard

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Elections et de la Réglementation Générale
10 avenue Feuchères
30 045 NIMES cedex 9
Tél : 04 66 36 43 43
Courriel : pref-taxis-vtc@gard.gouv.fr

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



Nîmes, le 18 mai 2021

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION MARDI 18 MAI 2021

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
176102	DENOUN	MORSLI	ADMIS
176098	FONTAINE	JEREMIE	ADMIS
176103	DIAZ	CHRISTELLE	NON ADMIS
176101	ES HAITI	RAJAA	ADMIS
176099	SERRIERE	GILDAS	ADMIS
176104	KANTOROWICZ	SOPHIE	ADMIS

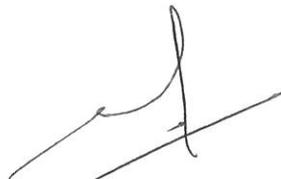
Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur.

Préfecture du Gard

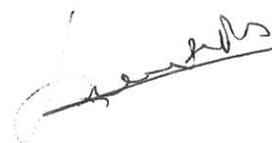
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Elections et de la Réglementation Générale
10 avenue Feuchères
30 045 NIMES cedex 9
Tél : 04 66 36 43 43
Courriel : pref-taxis-vtc@gard.gouv.fr

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route



Nîmes, le 19 mai 2021

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION MERCREDI 19 MAI 2021

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
155044TE1	JULIA	THOMAS	ADMIS
141517PE1	GAY	LISA	ADMIS
106710	ABDESSELEM	MEMOUNA	ADMIS
164837	DUPRET	LAURA	ADMIS
177828	GIRARD	PHILIPPE	ADMIS
101974TA1	RIBAS	SOFIA	ADMIS

Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur.

Préfecture du Gard

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Elections et de la Réglementation Générale
10 avenue Feuchères
30 045 NIMES cedex 9
Tél : 04 66 36 43 43
Courriel : pref-taxis-vtc@gard.gouv.fr

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury

Professionnel métier

Professionnel de la route

Nîmes, le 20 mai 2021

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION JEUDI 20 MAI 2021

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
172640	MARIN	CARINE	ADMIS
177850	MOLIERE	AURELIE	ADMIS
173188	SAFFAF	ROSLAN	ADMIS
178721	SARMIENTO	MEGANE	NON ADMIS
177792	SUESCUM	YOANN	ADMIS
165742	MARTINEZ	JULIEN	ADMIS

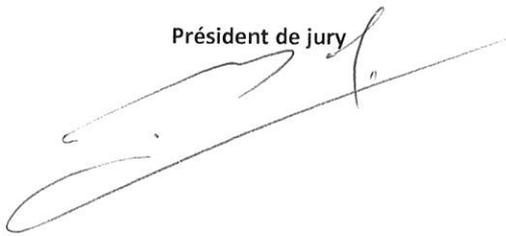
Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur.

Préfecture du Gard

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Elections et de la Réglementation Générale
10 avenue Feuchères
30 045 NIMES cedex 9
Tél : 04 66 36 43 43
Courriel : pref-taxis-vtc@gard.gouv.fr

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

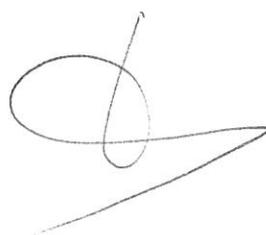
Président de jury



Professionnel métier



Professionnel de la route





Nîmes, le 21 mai 2021

**RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE
CONDUCTEUR DE TAXI**

SESSION VENDREDI 21 MAI 2021

Numéro	NOM	PRENOM	RESULTAT
156776	BERTHELOT	CYRIL	ADMIS
178722	CHALA	IDIR	ADMIS
77281TA1	COMBELERAN	ARNAUD	ADMIS
177881	DAUBIE	DIMITRI	ADMIS
175893	JOYEUX	CAROLINE	ADMIS
161803	MAGNAN	STEPHAN	ADMIS

Les candidats admis à l'examen doivent s'adresser à la Préfecture du Gard pour obtenir la carte professionnelle de conducteur.

Préfecture du Gard

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Elections et de la Réglementation Générale
10 avenue Feuchères
30 045 NIMES cedex 9
Tél : 04 66 36 43 43
Courriel : pref-taxis-vtc@gard.gouv.fr

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique gratuite (www.examentaxivtc.fr) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard pour se présenter à l'examen. Un candidat non admis peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an suivant la date de publication des résultats de l'épreuve d'admissibilité.

Président de jury

Professionnel métier

Professionnel de la route